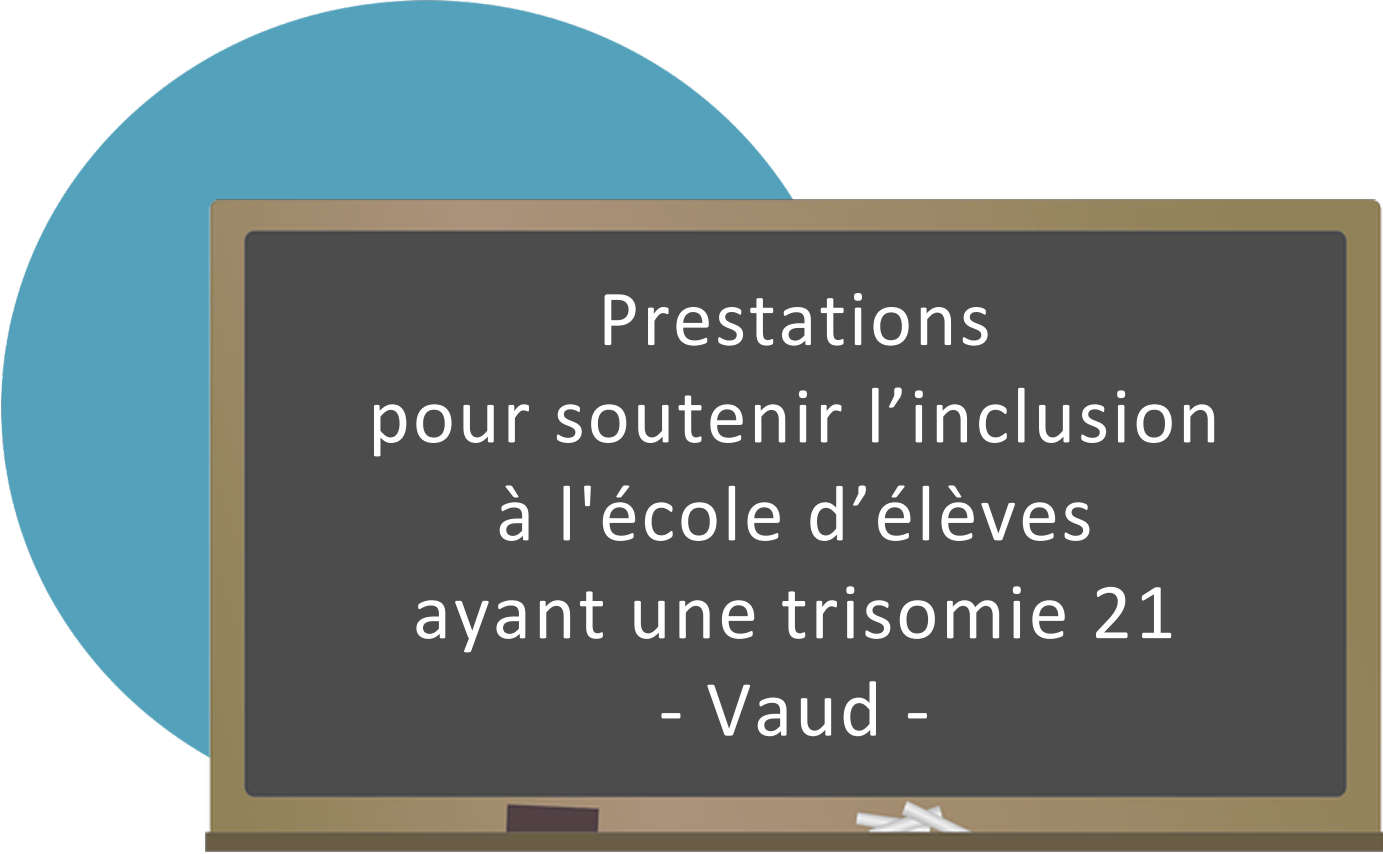


Le Centre d'expertise pédagogique romand trisomie 21
vous accompagne



Prestations
pour soutenir l'inclusion
à l'école d'élèves
ayant une trisomie 21
- Vaud -

Auprès des parents

Ce qui existe :

Parents-parrains (Insieme) : met en lien parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle, pouvant ainsi échanger de manière informelle sur des thématiques diverses, dont celle de la scolarité. (www.parents-parrains.ch).

ART 21 - Association Romande Trisomie 21 : informe et met en lien des parents d'enfants ayant une trisomie 21 et organise divers événements (www.t21.ch).



Auprès des enfants

Ce qui existe :

Service éducatif itinérant (SEI) : soutien éducatif et pédagogique pour enfants âgés de 0 à 4 ans présentant un handicap, sous forme d'accompagnement individuel au domicile de l'enfant. Les pédagogues font le lien avec le réseau pour soutenir les parents dans des démarches d'orientation scolaire. Lors de l'entrée en 1P, la poursuite de l'accompagnement du SEI jusqu'aux vacances d'octobre permet aux enseignants ordinaires, spécialisés et aides à l'intégration de découvrir plus sereinement l'élève avec une trisomie 21, avec une transmission des spécificités de l'enfant et une observation en classe pour donner des conseils à la nouvelle équipe qui se met en place. Prestataire selon le secteur géographique :

- Fondation Verdeil

(www.verdeil.ch/prestations/sei/)



- Fondation de Vernand

(www.fondation-de-vernand.ch/secteur-petite-enfance/)



Offre de mesures renforcées de pédagogie spécialisée (Concept 360°) : après décision de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) faisant suite à une demande de procédure d'évaluation standardisée, diverses prises en charge d'ordre thérapeutique (logopédie, psychomotricité, psychologue), et d'ordre éducatif (soutien scolaire spécialisé) peuvent être proposés aux enfants ayant une trisomie 21 intégrés au sein des classes ordinaires (www.vd.ch/themes/formation/enseignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/concept-360).



Ce qui existe :

Conseils-expertise trisomie 21 (HEP-Vaud, partenariat avec Part21) : sur demande des enseignants concernés, une formatrice de la HEP Vaud responsable du Pôle Conseils-expertise trisomie 21 à la HEP Vaud fournit des conseils individualisés sur les aménagements à implémenter lors de l'inclusion en classe ordinaire d'un enfant ayant une trisomie 21. La formatrice propose généralement un échange téléphonique pour cibler les besoins et questions des professionnels, suivi d'une visite d'observation en classe puis un échange avec les acteurs impliqués autour de pistes à mettre en œuvre en classe (3 à 4h).

Pour les situations plus complexes (par ex. présence de comportements-défis chez l'enfant, difficultés des professionnels à identifier les compétences de l'élève, les objectifs à prioriser et les adaptations à mettre en œuvre), la démarche est différente (6 à 8h d'accompagnement) (www.hepl.ch/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/pedagogie-specialisee/ressources/trisomie-21.html). La HEP Vaud est en mesure d'offrir ce service uniquement pour deux à trois situations par an du fait de ressources limitées, alors qu'il est estimé qu'une vingtaine d'élèves avec trisomie 21 débutent leur scolarité chaque année.



Ce qui est prévu :

Le **Centre de Compétences trouble du développement intellectuel** veut proposer des prestations ciblées comme une analyse de la situation, des observations directes, des propositions d'aménagements, du coaching pédagogique ainsi que des évaluations initiales et finales. Ses modules 8-12-20-30 heures doivent offrir des programmes flexibles afin d'accompagner chaque situation selon les besoins (<https://fondation-de-vernand.ch/cctdi/>).



Auprès des institutions

Ce qui existe :

Intégras : soutient et promeut l'actualisation des pratiques professionnelles et le respect de standards de qualité dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Cette association a par exemple élaboré des standards nationaux pour l'enseignement inclusif (www.integras.ch/fr/association/commissions/groupe-de-travail-colloque-de-pedagogie-specialisee).



Ce que nous proposons :

ScolariT21 : commission centralisée dédiée au renforcement de l'expertise théorique et empirique en matière d'enseignement aux élèves ayant une trisomie 21. Elle gère le Centre d'expertise pédagogique romand trisomie 21 qui propose des prestations de formation et de support à la recherche. Elle vise ainsi une meilleure diffusion des connaissances sur le terrain tout en favorisant l'adhésion au principe d'inclusion, le but étant l'optimisation de l'encadrement et l'amélioration des apprentissages (www.part21.ch/expertise-pedagogique).



Documentation

A disposition :

Brochures et documents pédagogiques à télécharger : réalisées ou éditées et diffusées par ART 21, la HEP Vaud, PART21 (www.part21.ch/expertise-pedagogique#documentation).



Inventaire établi pour le compte de part21
en collaboration avec
l'Unité Pédagogie Spécialisée de la HEP Vaud

